

Raccordement à la fibre : Le SIPPEREC en appelle à la responsabilisation des sous-traitants et demande aux opérateurs et à l'ARCEP d'agir

Communiqué de presse

Le 4 novembre 2021



SIPPEREC
ÉNERGIES ET NUMÉRIQUE



Les élus du SIPPEREC ont reçu Monsieur David Elfassy, Président d'ALTITUDE INFRA, nouvel actionnaire des délégations de service public Sequantic et Europ'Essonne

Le Président Jacques JP Martin, Sophie Rigault, Vice-Présidente, Frédéric Sitbon, Vice-Président et Boris Deroose, membre du Bureau, ont reçu Monsieur David Elfassy, Président d'Altitude Infra, nouvel actionnaire et délégataire du service public des réseaux très haut débit Sequantic et Europ'Essonne du SIPPEREC.

Cette rencontre a été l'occasion pour les élus du SIPPEREC de rappeler leurs attentes vis-à-vis du délégataire pour poursuivre les investissements et la modernisation de ces réseaux dans un contexte de forte augmentation du télétravail et du recours à la fibre par les usagers.

Constatant les nombreuses dégradations sur les réseaux liées au mode STOC* qui a généré une part importante de sous-traitance des raccordements à la fibre pour le compte des opérateurs commerciaux par des intervenants insuffisamment qualifiés, mal équipés, ne respectant pas les règles de l'art et générant des dégâts en chaîne sur les réseaux, les élus du SIPPEREC ont demandé à Altitude Infra de mettre en œuvre urgemment une version amendée du « contrat STOC » permettant d'identifier et de responsabiliser les intervenants grâce à la généralisation du suivi photographique, avant et après intervention, et son traitement via un outil d'intelligence artificielle, et d'émettre des pénalités pour tous dommages aux infrastructures.

Les élus du SIPPEREC, lors d'un vœu voté à l'unanimité pendant le Comité Syndical du 25 mars 2021, avaient déjà saisi l'ARCEP sans résultat à ce jour sur cette situation pénalisant de très nombreux usagers qui se voient privés d'internet parfois pendant plusieurs semaines.

Lors de cette rencontre, Monsieur Elfassy a confirmé sa volonté de pouvoir appliquer sur les deux réseaux d'initiative publique FTTH du SIPPEREC avant la fin de l'année le contrat STOC V2 déjà signé avec les 4 grands opérateurs commerciaux et s'est également engagé à mettre en service l'outil d'intelligence artificielle dès le mois de janvier 2022 afin de pouvoir mieux contrôler l'intervention des sous-traitants.

Le Président d'Altitude Infra a également émis le souhait auprès des élus du SIPPEREC qu'une application dédiée au raccordement soit adoptée par tous les opérateurs commerciaux afin de limiter les déconnexions sauvages d'abonnés lors du raccordement d'un nouveau client.

Suite à cet échange, le Président du SIPPEREC va à nouveau saisir l'ARCEP pour faire part de l'urgence de la situation pour de nombreux usagers mais également pour la pérennité des réseaux de fibre optique.

*STOC : « Sous Traitance Opérateur Commercial ». Lors d'un raccordement chez un usager, ce n'est pas l'opérateur de l'infrastructure (du réseau fibre) qui intervient, mais une entreprise mandatée par l'opérateur commercial (Orange, SFR, Bouygues Telecom, ...) auprès duquel l'usager a souscrit son abonnement.

Contact : communication@sipperec.fr

À propos du SIPPEREC – sipperec.fr

Établissement public local, le SIPPEREC regroupe 117 collectivités franciliennes sur un territoire de plus de 7 millions d'habitants. Partenaire public des collectivités territoriales, le SIPPEREC accompagne, conseille et assiste ses adhérents dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques pour les aider à relever les défis de la transition énergétique et du numérique.